

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 25 mai 2007  
(convocation du 14 mai 2007)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Mai Deux Mil Sept à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. ROUSSET Alain, M. JUPPE Alain, M. HOUEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme FAYET Véronique, Mme EYSSAUTIER Odette, M. MARTIN Hugues, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DANCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvére, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

Mme CARTRON Françoise à M.ROUSSET Alain (jusqu'à 10 h 30)  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe  
M. FREYGEFOND Ludovic à M. BRANA Pierre  
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain  
M. LABISTE Bernard à M. DOUGADOS Daniel  
Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis  
M. SEUROT Bernard à M. NEUVILLE Michel  
M.SOUBIRAN Claude à M.BOBET Patrick (jusqu'à 10 h 15)  
M. ANZIANI Alain à M. BELIN Bernard  
Mme. BRACQ Mireille à Mme. DANCHE Michelle  
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert  
M.CAZENAVE Charles à BELLOC Alain (jusqu'à 10 h 40)  
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max  
Mme. DE FRANCOIS Béatrice à M. FELTESSE Vincent

M.DELAUX Stéphan à M.DAVID J.Louis (jusqu'à 10 h 10)  
Mme.DUBOURG-LAVROFF Sonia à M.DUCASSOU Dominique (jusqu'à 10 h 30)  
M. FERILLOT Michel à M. TAVART Jean-Michel  
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques  
M. HERITIE Michel à M. HOUEBERT Henri  
M. HOURCQ Robert à M. BAUDRY Claude  
M.JAULT Daniel à M.RESPAUD Jacques (jusqu'à 10 h 40)  
Mme. JORDA-DEDIEU Carole à Mme. PUJO Colette  
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel  
Mme. VIGNE Elisabeth à Mme. CAZALET Anne-Marie  
Mme. WALRYCK Anne à M. REBIERE André

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Marchés publics - BLANQUEFORT - BORDEAUX - Aménagement de l'avenue de Labarde - Du giratoire du Port du Roy au giratoire des Trois Cardinaux - Appel d'offres - Autorisation**

Monsieur DAVID présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération du Conseil de Communauté du 30 Mars 2007 vous avez approuvé la confirmation de décision de faire pour la restructuration et l'aménagement l'avenue de Labarde entre les giratoires du Port du Roy et les Trois Cardinaux sur les communes de Blanquefort et de Bordeaux.

L'opération qui s'inscrit dans la programmation pluriannuelle de la voirie primaire, dans le cadre de la desserte nord de l'agglomération, a pour objectif :

- l'amélioration de la sécurité de l'itinéraire avec le traitement des accotements en bandes dérasées et de l'accès à la piste d'accélération utilisée par les motards,
- l'insertion d'une piste cyclable sur une partie de l'avenue de Labarde entre l'avenue de la Jallère et l'avenue des Trois Cardinaux.

Le projet comporte :

- une chaussée de 7 m de large,
- deux bandes dérasées multifonctionnelles de 2 m de large, de part et d'autre de la chaussée,
- une piste cyclable bidirectionnelle de 2,50 m de large de l'avenue de la Jallère et l'avenue des Trois Cardinaux.

Pour ce faire les services ont élaboré les documents de la consultation sous forme d'un appel d'offres ouvert à prix unitaires, en application notamment des articles 33 alinéa 3 et 57 à 59 du code des marchés publics.

Au regard du bordereau des prix unitaires, ces travaux de voirie constituent un ensemble homogène et indissociable qu'un opérateur économique, qualifié en la matière, répondant habituellement à ce type de consultation est en mesure de réaliser seul.

Les travaux, dont le délai d'exécution est laissé à l'initiative des candidats sans pouvoir toutefois excéder 13 mois, sont estimés à 2 189 850,00 € HT, soit 2 619 060,60 € TTC. Cette dépense sera imputée, dans le cadre du budget de l'exercice considéré, au Chapitre 23 Article 2315 Fonction 8220 CRB O400 – Programme VD 04.

Le montant consacré aux aménagements pour les deux roues est évalué à environ 585 284,28 € HT soit 700 000 € TTC.

En application des dispositions des articles L2121.12 et L2121.13 du C.G.C.T., les documents de la consultation sont tenus à la disposition des Conseillers Communautaires qui peuvent venir les consulter à la direction Centrale des achats et marchés (13<sup>ème</sup> étage).

Ainsi nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir entériner les documents de la consultation et autoriser Monsieur le Président :

- à lancer une mise en concurrence sous forme d'appel d'offres ouvert, en application, notamment, des articles 33 alinéa 3, et 57 à 59 du code des Marchés Publics.

- à signer le marché à intervenir avec l'opérateur économique qui aura émis la proposition économiquement la plus avantageuse en réponse à l'appel d'offres ouvert, et en cas d'insuccès de cet appel d'offres, à procéder à la recherche d'un opérateur économique soit par voie de nouvel appel d'offres sur la base d'un dossier éventuellement adapté au contexte de la concurrence, ou modifié, en application de l'article 59 du Code des Marchés Publics, soit par marché négocié conformément aux dispositions de l'article 35-1.1<sup>er</sup> alinéa du dit code.

- à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 mai 2007,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE  
12 JUIN 2007**

**PUBLIÉ LE : 12 JUIN 2006**

M. ALAIN DAVID